

distribution a été faite à la Mairie, et a été agrémentée d'une séance de prestidigitations, de scènes cinématographiques, et d'une représentation de Guignol, venu parait-il tout spécialement de Paris sur la demande du Grand Guignol qui évolue sur le théâtre de la Mairie. L'Avenir n'a pas eu assez de boulanges pour des dames charitables, et c'est avec un pleur dans les yeux que le mal lavé a parlé de ces petits enfants, ces protégés du Maire, parce qu'ils sont les rejetons de ses fidèles électeurs.

La commission du mal lavé pour les humbles ne dépasse pas les limites de sa politique étroite et ce qu'il trouve nécessaire aux uns il le refuse aux autres. C'est ainsi qu'il n'a pas eu un seul mot de pitié pour ces milliers d'enfants de Tourcoing dont les parents dédaignent la politique sectaire du maire, et qui pour ce motif sont exclus des libéralités municipales. C'est cependant avec votre argent à nous, contribuables de toutes opinions, que le Drompneur fait la charité.

C'est sur notre caisse qu'il prélève les 6.000 francs qu'il verse entre les mains des dames dites charitables. Pourquoi alors faire une sélection entre des enfants qui tous sont également intéressants et ont les mêmes droits. Mystère et dronisme. Si imitant la charité des familles fortunées de Tourcoing, Monsieur le Maire prélevait cette somme sur ses multiples appointements, nous n'aurions rien à redire, mais employer l'argent de nous pour quelques-uns c'est un abus, que dis-je c'est un détournement. Qu'en pensent l'Avenir et le Journal de Roubaix.

Presqu'à la même heure où se passait cette séance à la Mairie avait lieu à l'U. S. P. par les soins du Comité de l'Arbre de Noël une distribution de lots de toutes sortes provenant de la générosité de nos amis et à laquelle participaient tous les malheureux indistinctement sans tenir compte de leurs opinions politiques ou confessionnelles.

C'est bien là ce qu'on peut appeler de la charité pure, en bien pour un motif que nous n'avons pas à rechercher l'Avenir n'en a soufflé mot. Il n'a pu cependant ignorer cette distribution puisque de neuf heures à une heure, la rue de la Bobine, pardon, du Tiliant a présenté une animation extraordinaire, et Monsieur Salembien qui vers neuf heures passait devant le Fort Chabrol a pu s'en faire une idée exacte. Pourquoi l'Avenir n'a-t-il pas parlé de cette fête? la chose est bien simple, c'est parce qu'il aurait dû avouer qu'à l'U. S. P. on pratique la vraie charité avec l'argent de quelques-uns, tandis qu'à l'Hôtel-de-Ville ce qu'ils appellent charité c'est qu'on bas altruisme fortement mitigé, c'est cette constatation qui le fait reculer et qui le met dans l'embarras. Il est vrai qu'on le serait à moins.

EST-CE JUSTE

La justice est égale pour tous les Français, dit-on, mais on ne s'en aperçoit guère quand on n'en tient aux arrêts qu'elle rend.

Le ministre public a poursuivi un honnête ouvrier parce que celui-ci n'a pas voulu se laisser tuer sans se défendre.

Au cours de la lutte qu'il dut engager avec une bande de malandrins, il égratigna un de ses agresseurs et de ce fait il fut condamné à des dommages et intérêts. Comme lui-même a été lardé de coups et qu'il a subi une interruption de travail, il porta plainte au procureur, mais cette plainte fut sans doute dans les cartons ou a été jetée au panier, car aucune suite n'y a été donnée.

SANS GÈNE

Les fonctionnaires sont nommés pour faire respecter les lois, tout le monde sait cela; cependant il en est qui, au mépris des devoirs qui leur incombent, ne se gênent nullement pour enfreindre ces lois qu'ils ont puis à charge de défendre.

C'est ainsi que l'on peut voir tous les jours certains fonctionnaires se rendre en première classe à Mouscron; à chez un boucher-charcutier établi en face de la gare aux marchandises, il s'approvisionne de viande, et s'en revient, toujours en première classe jusqu'à l'école, à Tourcoing où la viande entre sans payer d'octroi.

Un employé d'octroi qui nous contait la chose, nous disait, qu'il donnerait gros pour pouvoir mettre la main sur ce personnage et lui faire payer ce qui tout le monde doit payer.

N'est-ce pas un comble! Etro spécialement chargé de veiller aux intérêts ainsi qu'à la sûreté de l'Etat et frustrer le trésor public!

L'employé d'octroi nous disait avec juste raison: tant va la cruche à l'eau, etc., il avait raison et nous conseillons à ce Monsieur de faire ses provisions à Tourcoing, s'il ne désire pas avoir maille à partir avec la douane ou l'octroi.

UN MAL ÉLEVÉ

Lundi, vers onze heures du matin, un père de famille sans travail et sans ressources se promenant dans la rue de

Tournai, à hauteur de la maison de Monsieur Montagne, fabricant de choré et comme un généreux citoyen lui ayant glissé une pièce dans la main, demandait pourquoi il ne s'adressait pas au bureau de Bienfaisance, il reçut cette réponse typique:

« Je m'y suis présenté, Monsieur, mais Cyrille Desbouvries m'a renvoyé avec un geste de colère au Fort Chabrol, ajoutant que ces gens-là étaient plus riches que le bureau de bienfaisance et qu'il y avait encore des restes de l'Arbre de Noël ».

Vrai on ne s'attendait pas à tant d'impudence de la part de ce Monsieur. Il semble oublier que le bureau est alimenté par les ressources de la Ville et que par conséquent ces ressources doivent servir à soulager tous les malheureux. Au lieu de faire son devoir de distributeur intègre, remplaçant la collectivité des Tourquennois, ce mal appris se moque de la misère des ouvriers sans travail et se permet une plaisanterie plutôt bête à l'adresse de l'Arbre de Noël de l'U. S. et P. qui est une œuvre de bienfaisance et de fraternité sociale.

Nous savions déjà que Cyrille Desbouvries se faisait détester par le personnel de l'Hôtel Dieu, mais nous ignorions qu'il eut accès au bureau de bienfaisance. Il est le majordome de Monsieur le Maire, et celui-ci ne pouvait faire de meilleur choix, car il a trouvé un homme à tout faire. Qu'il le garde mais qu'au moins il lui donne des ordres pour qu'il soit plus poli vis-à-vis des solliciteurs dans le besoin.

QUESTIONS!!!

Au moment où le château Descat fut cédé à la Ville, on remarqua qu'on plafonnait certaines salles des toiles peintes d'une certaine valeur. Or ces toiles ont été enlevées et on se demande qu'en sont les heureux propriétaires? Ont-elles été mises en vente? Si oui, quels en ont été les acquéreurs? Voilà des questions claires et nettes et nous espérons bien que l'administration aura à cœur de nous renseigner, soit par la voie de son journal l'Avenir, soit par une lettre que nous ferions un devoir d'insérer.

Si notre questionnaire reste sans réponse nous nous mettrons en campagne et nous irons nous renseigner là où il faudra.

FUMISTE

Il y a quelques semaines une grève éclatait à la filature Baratte & Co, et à la suite d'un conflit de minime importance qui s'explique dans ces moments d'effervescence, six ouvriers avaient été arrêtés par la police et mis au secret. Cette affaire avait été instruite par le commissaire de police du premier arrondissement qui d'habitude fait preuve de plus de prudence. Ces six ouvriers furent conduits à Lille, mais à peine arrivés en présence du procureur, on leur donna la clef des champs. N'aurait-il pas mieux valu agir avec plus de circonspection et ne pas exposer ces travailleurs à une promenade entre des gendarmes?

Ce n'est du reste pas la première fois que pareille mésaventure arrive à notre police et bientôt elle aura le record des gaffes. Nous avons encore présent à la mémoire le procédé d'un autre âge dont elle usa à l'égard d'un honnête ouvrier qui se trouvait en état de légitime défense, blessé légèrement par un de ses agresseurs. Au lieu de mettre la main sur les vrais coupables, on incarcéra la victime, on le mit au secret, on l'empêcha de communiquer avec sa mère, et on le conduisit à Lille, les menottes aux mains. Heureusement pour cet honnête travailleur qu'en même temps que lui, ne se trouvait pas en prison un voleur de grand chemin ou un vulgaire assassin, car on lui eût fait l'insulte de le donner comme compagnon de chaîne. Comme les ouvriers de M. Baratte il fut relâché par le procureur qui eut des paroles sèches pour la police de Tourcoing.

Le Journal l'Avenir resta muet sur cette dernière affaire et n'eût pas un mot de blâme pour le commissaire Central. Pourquoi alors part-il en guerre contre ce même Central au sujet de l'arrestation des ouvriers de chez M. Baratte? la chose est bien simple. Quand se passa l'affaire de l'ouvrier de l'usine Duverdin le mal lavé était encore à la tête à tout âge le Central, il partageait avec lui les notes au Champagne, mais depuis un usage est venu assombrir cette amitié, et les deux anciens soppins sont devenus des ennemis irréconciliables. Quant aux motifs de cette broutille, le Courrier de Tourcoing à cette occasion s'en parla dans un précédent numéro, et nous aurons probablement l'occasion d'y revenir plus tard.

En tous cas, au temps béni des notes au Champagne, le mal lavé ne trouvait pas assez de fleurs pour tresser des couronnes à la perpétuité, à la prudence, au savoir vivre, au tact, à la dignité, au calme à l'autorité du Central, mais maintenant que tout est rompu, ce vieil ami n'est plus qu'un pelé, un galeux, un incapable... et le reste.

C'est triste mais c'est ainsi, et ce sont ces journalistes qui lui osaient se dire sérieux et se retranchaient derrière leur honorabilité professionnelle. Ah! laissez moi rire; ce sont des journalistes et ils ne méritent pas qu'on les prenne au sérieux.

UN BOUCHON

Après avoir envenimé la grève de l'établissement Baratte & Co, en arrêtant arbitrairement six ouvriers sous un prétexte futile, l'administration municipale a essayé d'effacer la faute commise par sa police, en s'offrant comme arbitre entre les Patrons et les Ouvriers. A cet effet un adjoint quelconque avait téléphoné à M. Baratte & Co, et lui avait proposé son arbitrage. La réponse ne se fit pas attendre et c'est en termes aussi catégoriques que coëcis, que ces Messieurs déclinaient l'offre. Ne voulant pas donner prétexte à une intervention dont le but était politique, ils répondirent:

« Les adjoints à la Mairie, et les Patrons à l'Usine. Faites de la politique autant que vous voudrez, mais fêchez-nous la paix ».

Nous applaudissons à un langage aussi crâne, et si nous avions été au lieu et place de ces Messieurs nous eussions fait de même. Comment! Voilà des gens qui mettent le feu aux poudres, en arrêtant des ouvriers grévistes, et qui, après avoir commis cette gaffe, se serviraient des patrons pour la réparer! Les prendraient-ils par hasard pour des imbéciles ou des imbeciles?

En tous cas les Patrons ont prouvé qu'ils ne voulaient pas être des dupes, et ils ont agi sagement.

Après tout: de quelle autorité le maire ou ses adjoints peuvent-ils se prévaloir pour être taillé entre les ouvriers et le patron? Il y a là des précédents attestant qu'ils sont capables de faire l'entente?

Il y a des précédents, mais ils prouvent le contraire. Qui ne souvient de la grève de chez M. Tiborghien, où les ouvriers furent indignement roués par le Maître Danseur qui trône à la Mairie. C'était à la veille des élections municipales. M. Dron, avec ce faux air de bon enfant qu'on lui connaît, avait déclaré aux ouvriers que leur grève était juste et nécessaire, à persévérer dans leurs revendications. Quand il fut élu avec l'appui des voix ouvrières, il changea d'avis, et conseils de reprendre le travail.

Nous nous souvenons encore des cris de rage qui accueillirent cette déclaration, et nombre d'ouvriers se souvenaient de cet affront sanglant fait à leur misère.

A franchement parler sont-ce là des gens aptes à s'interposer entre le capital et le travail? Nous en appelons à tous les ouvriers vraiment sérieux et nous connaissons d'avance leur réponse.

Nous adressons à la municipalité, nous répétons volontiers avec M. Baratte & Co, faites de la politique tant que vous voudrez, mais fêchez la paix aux ouvriers et aux patrons », les choses n'en iront que mieux.

Dialogue AUTHENTIQUE entre le Député-Maire et un commerçant belge

LE BELGE. — Bonjour Monsieur Drouque. LE DÉPUTÉ-MAIRE. — Bonjour mon ami — Tiens, vous restez ici?

LE BELGE. — Oui Monsieur Drouque, je me suis établi ici au bord de la Louatière. LE DÉPUTÉ-MAIRE. — Ah! et les affaires ça va bien?

LE BELGE. — Oh Monsieur Drouque de plus en plus mal. On a tant de difficultés à vivre ici, dans le temps, ça allait encore à moitié mais maintenant avec les droits à payer pour entrer des marchandises en France plus personne qui vient.

LE DÉPUTÉ-MAIRE. — Oui je sais. LE BELGE. — En Belgique, l'on vit à bon marché. Tenez, rien que pour les habits le drap vient presque tout de France, mais la confection se fait à moitié prix. Mais il est très ennuyeux d'être obligé de payer des droits, amendes, etc pour avoir passé avec des vêtements neufs. Avec ça on n'ose plus rien acheter dans nos boutiques.

LE DÉPUTÉ-MAIRE. — Que voulez-vous mon ami? Oui, je sais, mais nous n'en pouvons rien... Moralité. — Nous ferons remarquer à Monsieur Dron député que pour produire la vie à bon marché comme en Belgique et par suite diminuer la fraude, il faudrait: Supprimer les gros fonctionnaires, sous-préfets, trésoriers-payeurs généraux un tas d'inspecteurs... qui sont grassement nourris à nos dépens. Réduire les traitements des gouverneurs d'Indo-Chine, d'Afrique, etc et des percepteurs-receveurs, etc. * A Tourcoing, le percepteur gagne 32.000 francs par an. Son prédecesseur en partant a eu 6.000 francs de retraite!

Arrêter la folie des dépenses d'instruction en laissant la liberté à des gens qui ont le seul tort de ne pas penser comme Monsieur Dron.

Comme le député-maire fait partie du «Boes», il pourrait proposer ces quelques idées à ses amis.

Les ouvriers seraient heureux de les voir adopter, car de cette façon on pourrait commencer à voter les réformes ouvrières, diminuer le tabac, les droits sur le sucre, les pétroles, etc, voir même le café.

VEREUX, secrétaire.

DEUX DISCOURS

Le « p'tit hinri », l'homme aux longs « pids », doué d'un grand et bon génie, a prononcé depuis huit jours, deux « splendides » discours; 1° à la dernière représentation du Conseil Municipal, il se tenait sage comme un image, écoutant plus avec sa bouche qu'avec ses oreilles et ses yeux, l'éloge dihybrantique, que s'adressait à lui-même sous forme de projet d'hospice, le patron, le grand, le seul, l'unique en son genre, le tout puissant et omnipotent drompneur.

Le p'tit hinri écoutait tranquille cette harangue flaudreuse, en caressant ses belles pointes blanches entre l'index et le médium; il romina un discours, et quand le patron ayant formulé l'espoir que « la passion politique » (de la part de s. v. p. ?) ne viendrait entraver cette œuvre; le p'tit hinri se hasarda à prononcer ces remarquables paroles qui font époque dans la vie d'un homme de génie d'une telle envergure: « Il y a longtemps qu'on ne fait pour les petits Tourquennois? (oui pour les petits Tourquennois sans exception, sans parti pris et sans tenir compte des passions et des opinions politiques).

Voilà un des discours du p'tit hinri!!! (n'oublions pas de prononcer un pour on et vice-versa.

Le second discours prononcé par le p'tit hinri aux longs pids, longues moustaches, l'a été au Casino, et voyez quel honneur pour l'ancien congréganiste de St-Michel, il a parlé après un sénateur, (ah mince alors) et avant le drompneur, (rien qu'à ce lusque).

Son discours a été fort bien dit, il faut le reconnaître son débit est d'un bon français... de Tourcoing..., et s'il avait pu remarquer les sourires discrets... et ironiques des instituteurs et professeurs présents à la réunion, il en aurait bu du lait, plein deux jattes.

Oh mes amis quels veulours et que c'est doux... et il n'est pas jusqu'à moi! bon auguste naclonne dont l'appréciation en littérature est éminemment juste qui murmurait, (il nous a semble qu'il murmurait bien bas) y a ben hinri, ché dommage que d'us sus français n'a comprind foque eu l'ourqueguo!!!

On lui ce qu'on peut Auguste! Et vous savez qu'hinri malgré qu'il est petit, il marche à pas de géants, officier d'academie en Janvier, Conseiller général en Juillet, il ne sait pas où il va s'arrêter ce petit là!

Que son bon génie le drompneur prenne garde, l'ambition d'un petit homme peut changer bien des choses, surtout en politique.

Ce n'est pas un « manchot » ce petit là!

UN MOUCHARD

Samedi dernier, vers quatre heures et demie du soir, deux hommes de fortes corpulence parlaient avec animation au coin du café Soyx, place des Halles. Le crepuscule tombait déjà mais l'obscureté n'était pas assez complète pour qu'ils puissent passer inaperçus. L'un était le gros K. U., l'autre une personnalité marquée du parti radical. Qu'avaient-ils à se dire, je ne le sais, toujours est-il que passait près d'eux, il m'a suffi de siffler à air connu « des conspirateurs » pour que leur colloque prit fin. Ils échangèrent rapidement une dernière poignée de main et se quittèrent.

Sans vouloir m'occuper plus qu'il me le faut de ces deux tristes sires, j'ai la conviction intime qu'ils passaient un marche pour les élections prochaines, marche qui neait le parti socialiste au parti radical. Ouvriers électeurs ouvrez l'œil, les élections sont proches et le gros K. U., le vil mouchard de tous les partis se faulne partout et attend que l'occasion pour vous veure. Attention! ouvrez l'œil si vous ne voulez pas être roulés.

MONSIEUR LE DUC DE...

Dans la dernière soirée théâtrale donnée sur la scène municipale, à la mémorable séance où l'adjoint salon biens... en son nom et au nom de ses collègues de l'administration a témoigné de son « admiration » pour le drompneur (ce que c'est que de savoir se faire craindre, les sujets vous adorent et sont à plat ventre devant vous), qu'à conçu « ce rêve philanthropique » (Ce n'est qu'un rêve hélas!) et demande un vote enthousiaste pour donner au nouvel hospice, le nom de Gustave, Pipe en bois.

Et on a voté d'enthousiasme... boom... boom, et s'il est donc en avant la musique... coût 1.900.000 francs. Pauvres Contribuables... Casquez...

Franchement, nous ne comprenons pas bien le refus donné par l'auteur du projet, lui le père du projet, il aurait donc un enfant (et quel enfant!) à qui léguer la sainte galette qu'il aura amassé sa vie et dont il ne saura que faire?

Notre adjoint aux finances aurait été beaucoup mieux inspiré, s'il avait formulé le vœu, et c'est sûrement avec plus d'enthousiasme encore qu'il aurait été voté, de

demandeur pour le papa de l'hospice la particule de duc, cela aurait fait bien, et comme prestige et comme étiquette. « Monsieur le Duc de Bourgogne », et pour la réalisation du « rêve philanthropique », le titre Hautain neuf en grosses lettres d'or au dessus de la porte du nouvel hospice.

Hospice du Duc de Bourgogne!!! Cela donne du cliquant, et vaut beaucoup mieux que la « ferme de la Bourgogne »!

N'est-ce pas, Monsieur le Duc de Bourgogne, que c'est un beau titre que l'Hospice de la Bourgogne?

Cela sent le noble et l'antique, et qui sait, cet hospice deviendra peut-être un monument historique.

Votre refus provient sans doute de ce que l'on aurait pu vous dire:

Allons! allons! ferme dronc ça!!!

Arbre de Noël de l'U. S. et P. (Section du Blanc-Sea)

L'Arbre de Noël organisé par l'U. S. et P. pour tous les enfants pauvres du Blanc-Sea, a été, cette année, particulièrement splendide.

La salle de l'Hôtel Saint-Georges était bondée, et bien des personnes n'ont pu s'y caser. Aux premiers rangs, les bienfaiteurs de cette belle œuvre, se trouvaient, montrant par là qu'ils avaient non seulement payé de leur argent, mais aussi de leurs personnes.

Puis venaient plus de deux cents mioches. Au fond, se tenaient tous les hommes debout, serrés comme des harengs, c'est le cas de le dire, mais contents tout de même... faute de mieux.

A cinq heures, Monsieur Louis Baisez président de la section du Blanc-Sea, ouvre la séance. Il prononce un discours que nous nous faisons un plaisir de reproduire le plus fidèlement possible.

Messieurs, Messieurs,

Je tiens à remercier publiquement toutes les personnes généreuses qui ont bien voulu contribuer à notre fête de l'Arbre de Noël. J'ai remarqué avec plaisir que partout où nous sommes présentes nous avons été reçu au delà de nos espérances. C'est un grand encouragement pour nous Messieurs et Messieurs. Cela nous prouve que l'U. S. et P. a conquis la sympathie de tous les honnêtes gens du Blanc-Sea. Vous avez compris Messieurs et Messieurs qu'il ne devait pas y avoir deux catégories de pauvres. Le père de famille qui s'occupe ses enfants aux écoles libres devrait avoir droit aux largesses de la Ville comme ceux qui les envoient aux écoles officielles malheureusement c'est le contraire qui se passe.

Vous voyez donner aux enfants des écoles officielles des dons de toute nature, galoches, tricots, chemises. Voyage à la mer! accompagnés de musiciens et le reste, qui est-ce qui paie? Ce n'est pas Mousi ur Dron? C'est nous tous contribuables qui payons toutes ces largesses. Je n'aurais rien à objecter à toutes ces choses si tous les enfants en général pouvaient en profiter. L'administration municipale n'a pas le droit de fouiller la conscience du père de famille, il envoie leurs enfants dans les écoles libres c'est leur droit. Quand ces enfants auront 20 ans, le Gouvernement ne leur demandera plus dans quelques écoles ils ont été élevés. Ils devront payer leur dette à la patrie comme les autres.

C'est pour combattre ces injustices que l'U. S. P. a été fondée à Tourcoing, et nous faisons appel à tous les hommes de bonne volonté pour venir grossir nos rangs, afin qu'au mois de Mai prochain nous puissions voir flotter sur la Mairie de Tourcoing, le drapeau de la vraie République avec sa belle devise.

LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

Ce discours est souligné à maintes reprises des applaudissements de l'Assemblée.

Le concert commencé à cinq heures et demie a été très brillant, grâce aux véritables artistes qui y sont fait entendre. Nous ne citerons personne, car tous ont contribué de leur mieux à une bonne action.

Les organisateurs de la fête n'ont qu'à se féliciter du succès. Les enfants étaient ravis; n'est-ce pas la meilleure récompense?

Renouvellement partiel du Conseil de prud'hommes

Les listes générales des électeurs du conseil de prud'hommes de Tourcoing seront rendues publiques à partir du 31 décembre 1903 jusqu'au 7 janvier 1904 inclusivement. Elles seront déposées, à cet effet, à la Mairie de Tourcoing, où toute personne intéressée, pourra en prendre communication. Dans les vingt jours qui suivront la publication, c'est-à-dire jusqu'au 19 Janvier 1904 inclusivement, tout intéressé pourra former des réclamations contre les listes dites, celle de ces réclamations qui auront pour objet des inscriptions, des radiations, des rectifications, etc., seront reçues au Secrétariat de la Préfecture. Les réclamations fondées sur la capacité légale des électeurs, devront être déposées au Parquet du Tribunal civil de Lille. Toutes les réclamations seront accompagnées de pièces justificatives. Il faudra pour être admis sur la liste des électeurs de produire des titres authentiques constatant la qualité de Français, vingt-cinq années d'âge, trois années de domicile dans la circonscription du Conseil et l'exercice de la profession depuis plus de cinq ans.

Les patrons, les contremaîtres, les chefs d'ateliers et ouvriers inscrits sur les listes électorales provisoirement arrêtées, et ceux qui y seront portés en vertu de décisions du Conseil de Préfecture ou d'arrêts du Tribunal civil, sont convoqués: 1. Les contremaîtres, chefs d'ateliers